

Le Ségur de la Santé va permettre le déblocage d'une enveloppe de 17,4 millions d'euros, qui sera destinée au [CENTRE HOSPITALIER MEMORIAL](#) / T : 02.33.06.33.33 de Saint-Lô (Manche). Cette subvention va se diviser avec d'un côté 14,2 millions d'euros utilisés pour régler une partie de sa dette - qui s'élève à 52 millions d'euros - et 3,2 millions dépensés pour les projets. [www.ch-stlo.fr](http://www.ch-stlo.fr)